

ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef
Sous-direction Technique



Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N°1304 / 24

Chlef, le 02/10/2024

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise
EURL KEMOUMIA TRX BATIMENT
KEMOUMIA ALI
Hay Lalla Aouda N° 949
WILAYA - CHLEF

OBJET : Mise en demeure

Vous êtes mis en demeure de reprendre les travaux de la canalisation urbaine au niveau de Chettia Centre-ville Msan/CTCN02 Rep(Côté Nord)Lot 02, abandonnés depuis la date d'ouverture du 29 /09/2024 à ce jour, dans un délai de 48 heures, dès la réception de ladite mise en demeure.

Faute de quoi nous serons dans l'obligation de procéder à la résiliation unilatérale du contrat en question aux torts de votre entreprise.



Le Directeur

**Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Chlef**
Signé: **ETTOUJIL Nabil**